

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	11
Votants :	13

Date de convocation
12/12/2018

Le **dix-neuf décembre deux mil dix-huit**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, NEVO Marcel, DUPONT Roselyne, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, BOTREAU Yves-Laurent, DUBOIS Mickaël, COLINET Samuel, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : GUESDON Marie-Christine (a donné pouvoir à Houdmond Max), PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, BILLOT Pierre, ERRARD Michel (a donné pouvoir à BEGASSE Pierre), DABO Gwénaëlle.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène

Secrétaire de séance : COLINET Samuel.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2018
Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire
Dossier Avant-Projet lotissement le Courtil, parc et aménagement voie
Lotissement le Courtil : MO pour dossier déclaration loi sur l'eau
Travaux couverture garage de la boulangerie
Convention autorisation de passage sur le chemin piétonnier de la Rivière
Préparation débat d'orientation budgétaire 2019
Tarifs communaux 2019
Rectification tarifs 2019 salle des fêtes
Décision modificative aux budgets
Divers

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 12 voix le compte-rendu de la séance du 14 novembre 2018.

Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Mickaël DUBOIS est présent à 20h10.

- Devis ALTI-LOC : location nacelle pour mise en place illumination de Noël d'un montant de 460,78 € T.T.C.
- Devis ALTI-LOC : location nacelle pour dépose illumination de Noël d'un montant de 460,78 € T.T.C.
- Contrat La Poste : distribution bulletin municipal d'un montant de 208,48 € T.T.C.

- Devis SORELUM : remplacement mât accidenté éclairage public d'un montant de 1 036,32 € T.T.C.
- Devis HTP : réparations guirlandes de Noël d'un montant de 331,87 € T.T.C.
- Devis HTP : achat motif pour décoration de Noël d'un montant de 850,61 € T.T.C.
- Devis LTM : acquisition de 4 téléphones portables pour les agents du service technique d'un montant de 855,30 € T.T.C.
- Devis IDEAL CONCEPT : optimisation internet comprenant abonnement 4 G multi-opérateur de 60 € T.T.C./mois et fourniture d'un routeur de 132 € T.T.C.
- Devis Cabinet LEGENDRE : bornage portion de terrain au lieu-dit la Houssaie pour régularisation chemin mal placé d'un montant de 1 668,00 € T.T.C.
- Devis ABSI : remplacement 6 extincteurs (mairie, église et salle multifonctions) et 1 détecteur de fumée (salle des fêtes) d'un montant de 748,56 € T.T.C.
- Devis entreprise GAILLARD : fabrication d'un socle pour réception panneau d'information lumineux d'un montant de 1 620 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

Dossier Avant-Projet lotissement le Courtil, parc et aménagement voie

Madame MANCEAU, 1^{ère} adjointe, présente l'avant-projet du lotissement le Courtil. Le dossier intègre l'aménagement du parc entre les lotissements des Croixlaines et du Verdon ainsi que l'aménagement de la voie de la mairie.

Le plan de composition du lotissement approuvé en séance du 17/10/2018 a été très légèrement modifié et comporte toujours 26 lots.

L'estimation des travaux se décompose par lots comme suit :

DESIGNATION		1 ^{ère} estimation	coût 17/12/18	Verdon 2
Lot n° 1	Terrassements	41 667,00	30 312,50	259 925,00
	Voirie	141 667,00	205 712,78	
Lot n° 2	Réseaux d'assainissement EU -	108 334,00	98 610,00	85 130,75
Lot n° 3	Réseaux télécom / fibre optique	30 000,00	36 469,00	13 500,00
	Réseau eau potable (syndicat)	36 667,00	39 330,00	41 150,16
	Réseau basse tension	26 667,00	28 915,00	25 350,00
	Eclairage public (SDE)	33 333,00	33 265,00	14 500,00
Lot n° 4	Essais d'étanchéité	5 000,00	6 915,00	?
Lot n° 5	Espaces verts	20 000,00	46 771,00	18 813,75
TOTAL LOTISSEMENT		443 335,00	526 300,28	458 369,66

L'enveloppe budgétaire pour l'aménagement du parc et de la voie d'accès sont de 2 x 100 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 13 voix de valider le nouveau plan de composition, qui permet de circuler d'est en ouest et inversement, en gardant l'esprit de placette de vie, et qui remplit l'objectif de casser les vitesses,
- **Approuve** par 13 voix l'avant-projet global et l'estimation du lotissement sous réserve de l'analyse du dossier complet avant validation au bureau d'étude,
- **Demande** au cabinet CERESA de finaliser le permis d'aménager,
- **Autorise** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et notamment à signer le permis d'aménager.

Lotissement le Courtil : MO pour dossier déclaration loi sur l'eau

Monsieur le Maire rappelle la décision du 14 novembre dernier d'affermir plusieurs tranches optionnelles du marché pour l'étude et la maîtrise d'œuvre du lotissement le Courtil confié au cabinet CERESA.

Il ajoute qu'il s'avère nécessaire de valider également la tranche optionnelle concernant le dossier loi sur l'eau d'un montant de 2 600 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 13 voix d'affermir cette tranche optionnelle,
- **Autorise** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires pour ce dossier et notamment à notifier cette décision au cabinet CERESA.

Travaux couverture garage de la boulangerie

Une consultation a été lancée pour le remplacement des tôles fibrociment du garage de la boulangerie, situé Place de l'église, suite au constat d'infiltrations d'eau. L'entreprise TOURNEUX a été la seule à répondre, étant précisé qu'il faut être agréé pour réaliser le désamiantage.

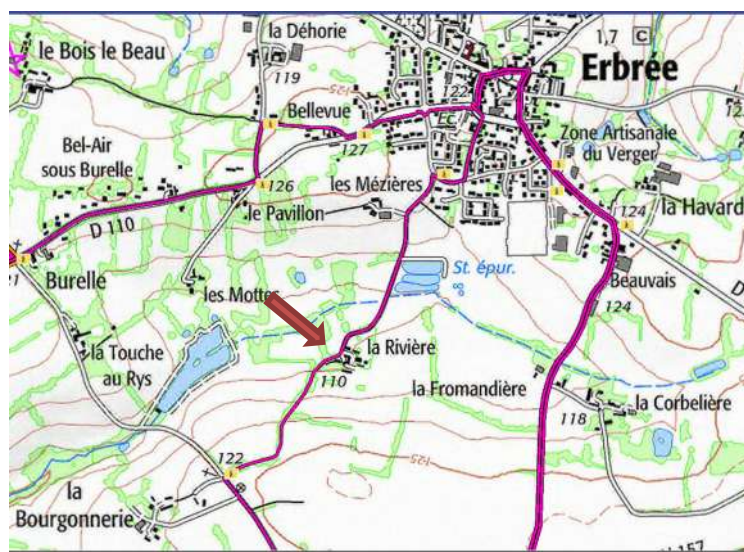
La CAO propose donc de la retenir pour un montant de 14 433,68 € HT, soit 17 320,42 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 13 voix de retenir le devis de l'entreprise TOURNEUX,
- **Autorise** le Maire à signer le devis correspondant,

Convention autorisation de passage sur le chemin piétonnier de la Rivière

Le circuit de randonnée dit du Passoir emprunte des chemins ruraux à l'exception du lieu-dit La Rivière propriété de Madame CROISSANT et Monsieur REZAC traversée sur 25 mètres environ. Les intéressés autoriseront suite à la signature de la convention le passage de randonneurs (pédestres et VTTistes) sur une bande de 2 mètres de large et 25 mètres environ de long (voir plan cidessous).



La bande de passage destinée au circuit de randonnée sera entretenue par Vitré Communauté. La commune s'engage à laisser l'emprise du sentier dans son état initial, à savoir en terre. Le sentier sera ouvert à la fréquentation de randonneurs exclusivement. Tout engin motorisé y sera formellement interdit.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 13 voix la convention proposée,
- **Autorise** le Maire à la signer,

Préparation débat d'orientation budgétaire 2019

Budget Commune : situation au 3/12/2018

Fonctionnement :

Dépenses

	Prévu	Réalisé	% d'avancement	<i>estimation</i>
Charges à caractère général	315 700	244 704	77,51%	266 950
Charges de personnel	348 700	298 590	85,63%	325 735
Autres charges de gestion courante	265 200	255 752	96,44%	279 002
Total	929 600	799 046	85,96%	94%

Recettes

	Prévu	Réalisé	% d'avancement
Impôts Taxes	634 004	599 076	94,49%
Dotations	322 927	359 435	111,31%
Autres produits de gestion courante	98 000	97 856	99,85%
Total	1 054 931	1 056 367	100,14%

Investissement :

Dépenses

Prévu	Réalisé	% d'avancement
1 743 009	696 612	39,97%

Détail :

Nature des travaux	Prévu	Réalisé	% d'avancement	Engagements
EMBEL. & AMENAG. DU BOURG	98 600	6 553	6,65%	1 300
TRAVAUX SALLE DES FETES & ABORDS	52 767	34 547	65,47%	500
RESERVE FONCIERE	231 000	1 816	0,79%	300
ACQUISITION DE MATERIEL	39 000	15 989	41,00%	11 340
VOIRIE COMMUNALE	646 192	541 599	83,81%	85 095
LOCAL PROFESSIONNEL	7 500	1 975	26,33%	0
SALLE DES SPORTS	-	-		0
LOCAL TECHNIQUE DU VERGER	40 000	35 256	88,14%	0
SALLE MULTIFONCTIONS	578 500	36 713	6,35%	596 000
BIBLIOTHEQUE	2 000	-	0,00%	0
ETUDES D'URBANISME	47 450	22 164	46,71%	29 295
Total	1 743 009	696 612	39,97%	723 830

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Prend** note de cette présentation.

Tarifs communaux 2019

Tarifs CIMETIERE

Pour mémoire tarifs : 2018

<i>concession de 15 ans (prix du m²) :</i>	25,00
<i>concession de 30 ans (prix du m²) :</i>	50,00
<i>case urne et réceptacle pour 15 ans :</i>	245,00
<i>case urne et réceptacle pour 30 ans :</i>	300,00

Proposition : pas d'augmentation

Cotisations des participants aux animations de la bibliothèque

Pour mémoire les tarifs 2018 :

- 1,50 € le montant de la cotisation à un atelier pour les enfants de 3 à 6 ans
- 2,00 € le montant de la cotisation à un atelier pour les enfants de 7 à 12 ans
- 2,00 € le montant de la cotisation au spectacle de fin d'année.

Proposition : pas d'augmentation

Sorties sur imprimante BIBLIOTHEQUE

Pour mémoire les tarifs 2018 :

<i>impression monochrome sur format A4</i>	0,20
<i>impression couleur sur format A4</i>	0,30

Proposition : pas d'augmentation

Photocopies,

Pour mémoire les tarifs : 2018

<i>Pour les particuliers:</i>	
<i>format A4 recto</i>	0.20 €
<i>format A4 (recto-verso) :</i>	0.30 €
<i>format A3 (recto) :</i>	0.30 €
<i>format A3 (recto-verso) :</i>	0.40 €
<i>Pour les associations de la commune:</i>	
<i>format A4 recto</i>	0.10 €
<i>format A4 (recto-verso) :</i>	0.15 €
<i>format A3 (recto) :</i>	0.15 €
<i>format A3 (recto-verso) :</i>	0.25 €

Proposition : pas d'augmentation

Salles de la mairie

Pour mémoire les tarifs : 2018

<i>location à des particuliers</i>	30,00
------------------------------------	-------

Proposition : pas d'augmentation

Location de tables et bancs à la salle des fêtes

Pour mémoire les tarifs 2018:

<i>une table et 2 bancs en bois</i>	5,00
-------------------------------------	------

Proposition : pas d'augmentation

Prix de cession des chemins

Pour mémoire les tarifs :

2018

Prix du m ² pour les chemins communaux	0.50
Prix du m ² : pour toute acquisition de chemin empierré ou bitumé aux particuliers qui souhaitent acquérir tout ou partie de l'accès public de leur propriété	3.00

Proposition : pas d'augmentation

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Tarifs en vigueur :	2018
Participation pour une maison individuelle	860 €
Participation par logement pour un collectif	325 €
Branchement pour un bâtiment d'activité	
Activité artisanale ou industrielle (eaux usées assimilées domestique)	220 € /Eq.hbts

Proposition : pas d'augmentation

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 13 voix de ne pas augmenter au 1^{er} janvier 2019 l'ensemble des tarifs communaux ci-dessus.

Rectification tarifs 2019 salle des fêtes

La décision du 17/10/2018 relative aux tarifs 2019 de la salle des fêtes est erronée. En effet, les tarifs votés pour 2018 avaient fait l'objet d'une harmonisation au 1^{er}/04/2018 entre ceux appliqués aux associations d'Erbrée et ceux des particuliers résidant sur la commune comme suit :

<u>Location aux associations (du 01/01 au 31/12) spécifiques</u>	
Forfait spécial Théâtre (8 représentations dont répétition générale + chauffage) + 2 répétitions par semaine pendant la période de septembre à février	815,00
Chaque association (sauf Théâtre) bénéficiera d'une gratuité dans l'année à savoir un forfait 08 h 00 - 02 h 00 et sans retour	

<u>Location aux particuliers et associations</u>	
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner)	310,00
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 + retour jusqu'à 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner + un déjeuner le lendemain)	415,00
Forfait 08 h 00 - 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner)	205,00
Forfait Réunion, Vin d'honneur (sans repas)	105,00
Chauffage du 01/10 au 30/04	45,00

<u>Nettoyage</u>	
par heure passée si la salle est rendue non ou mal nettoyée ou vaisselle mal lavée	43,00

Pas de réservation de la salle par les associations en juin, juillet et août sauf l'école et UAC

En outre, la location de la salle des fêtes est gratuite pour les associations Erbréennes, hors chauffage, qui organisent en semaine (du lundi au vendredi) des manifestations culturelles ne générant pas de recettes.

Les tarifs aux particuliers et associations hors commune étaient les suivants :

Location aux particuliers et aux associations	
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner)	430,00
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 avec retour jusqu'à 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner + un déjeuner le lendemain)	530,00
Forfait 08 h 00 - 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner)	320,00
Forfait Réunion, Vin d'honneur (sans repas)	130,00
Chauffage du 01/10 au 30/04	45,00

Nettoyage	
par heure passée si la salle est rendue non ou mal nettoyée ou vaisselle mal lavée	43,00

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Annule** par 13 voix la décision du 17/10/2018,
- **Décide** de reconduire en 2019 les tarifs ci-dessus.

Décision modificative aux budgets

Le projet de décision modificative concernera principalement les virements de crédits pour couvrir les engagements relatifs :

- Complément pour acquisition panneau d'information
- Remplacement tôle du garage de la boulangerie...

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Ch	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
41	2315		Opération d'ordre ch piétonnier	-	33 593,00
41	2312		Opération d'ordre ch piétonnier	33 593,00	
21	2188	22	Panneau d'information	2 000,00	
21	2188	23	Chaises salle des fêtes	- 15 000,00	
21	2188	72	Tondeuse autotracté	- 5 000,00	
21	2132	97	Tôles garage boulangerie	18 000,00	
Total décision modificative n° 3				33 593,00	33 593,00
Pour mémoire BP + DM 1 & 2				1 844 511,00	1 844 511,00
Total Général				1 878 104,00	1 878 104,00

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte** par 13 voix les virements de crédits proposés.

Divers

Proposition dates de réunions en 2019 :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mercredi 16 janvier ▪ Mercredi 13 février ▪ Mercredi 6 mars et Mercredi 27 mars (budget) ▪ Mercredi 17 avril (vacances printemps) ▪ Mercredi 15 mai ▪ Mercredi 12 juin ▪ Mercredi 10 juillet | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mercredi 11 septembre ▪ Mercredi 16 octobre ▪ Mercredi 13 novembre ▪ Mercredi 11 décembre |
|---|--|